

COMPRENDRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. du GCDS du 19 avril 2019 : 60 ans au service du Sanitaire !

L'assemblée générale 2019 du GCDS s'est déroulée à Tulle le 19 avril dernier et a été l'occasion de célébrer les 60 ans de cette structure créée en 1959 !

UNE RÉTROSPECTIVE SUR L'HISTORIQUE DU GCDS

Un représentant de la profession vétérinaire, le Dr François Bretin, ancien vétérinaire libéral et Conseiller technique auprès du GCDS, un représentant du GCDS en la personne du précédent directeur le Dr Paul Henry Reynal, un représentant du laboratoire départemental le Dr Claude Chasteloux et un représentant des Services Vétérinaires le Dr Eric Marouseau se sont donc succédés pour évoquer les 1^{ères} heures de la structure en détaillant les principales actions et missions poursuivies depuis 1959 en lien avec la profession vétérinaire, le Laboratoire Départemental et l'Administration.

Ce fut l'occasion, après une minute de silence dédiée à Jean-Pierre Bardon décédé cette semaine, ancien Président du GCDS, de rendre aussi hommage aux éleveurs et vétérinaires ayant constitué la structure à partir du premier Bureau mis en place par Jean Vinatier.

Paul Reynal et François Bretin ont alterné en tribune pour évoquer les grandes missions successives du GCDS avec pour objet principal l'éradication des grandes maladies animales que ce soient des zoonoses ou d'autres fléaux de l'élevage tout en retraçant le cheminement des diverses structures - GCDS, Laboratoire, Services vétérinaires - dans différents bâtiments à Tulle et en évoquant les Hommes ayant accompagné ces mutations.

Après avoir longuement évoqué la lutte contre la tuberculose, hélas toujours d'actualité dans notre région, ils ont échangé sur certains succès comme la lutte contre la Fièvre Aphteuse, contre la Brucellose, la Leucose ou l'ESB, rappelant que les différentes étapes de lutte contre ces maladies avaient mobilisé l'ensemble des professions agricole et vétérinaire de longues années consécutives et que l'état sanitaire actuel du département relevait bien d'un succès collectif.

Ils ont ensuite évoqué la lutte contre des maladies non réglementées qui passent notamment par la mise en place de qualifications volontaires comme ce fut le cas initialement pour l'IBR

1959 : 1^{ER} BUREAU

Jean Vinatier - président
Pierre Deprun - vice-président
Jean Mermet - vice-président
Jean Decaie - secrétaire
Baptiste Bourbon - secrétaire adjoint

les présidents :

- Jean Vinatier
- Jean-Pierre bardon
- Pierre Chevalier
- Maurice Demichel

les directeurs :

- Dr Pierre Imbier
- Dr Paul-Henri Reynal
- Dr Christelle Roy

avant l'arrêté ministériel de 1996 généralisant son dépistage ou comme c'est encore le cas aujourd'hui pour la Paratuberculose.

La conclusion de ces échanges a été de rappeler que le Sanitaire ne peut avancer que s'il est collectif et partagé par le plus grand nombre car la seule inaction d'un éleveur dans un département peut hélas anéantir l'effort de tous les autres. Le Dr Roy a alors rappelé le nécessaire soutien de l'Administration pour appuyer réglementairement ces actions de prévention et lutte sanitaires mais aussi celui financier des différents partenaires potentiels des GDS évoquant l'intérêt d'un soutien économique des acteurs qui aujourd'hui initient les démarches sanitaires, actions parfois coûteuses et de longue haleine ! Elle a d'ailleurs remercié le Conseil Départemental de la Corrèze pour son engagement dans le soutien des actions de prévention sanitaire à visée de préservation de la Santé Publique et le Dr François Bretin a rappelé à cette occasion que nombre de maladies animales sont transmissibles à l'homme et que la sensibilisation des éleveurs et partenaires à une lutte raisonnée et préventive contre les maladies bactériennes est un préalable indispensable à la prévention de l'antibiorésistance qui est une problématique majeure de Santé Publique !



L'ancien bâtiment Rue Gaston Ramon ayant hébergé le GCDS, les Services Vétérinaires, le Laboratoire Départemental.

DES COMPTES ÉQUILIBRÉS TANT POUR LE GCDS QUE POUR LE SERVICE HYGIÈNE

Régis Géraud, le Trésorier du GDS, a fait une présentation synthétique des comptes de la structure rappelant les principaux faits marquants et concluant sur la situation financière : L'exercice 2018 se solde pour le Service Hygiène par un léger bénéfice qui s'élève à 140 Euro et par un bénéfice de 36 714 Euro pour le GCDS. Malgré les efforts conséquents de l'ensemble des salariés pour assumer les nouvelles tâches à périmètre constant voire décroissant, force est de constater que le poids de l'accréditation, de la nouvelle régionalisation, et du coût de la vie (gasoil, assurances...), réduit notre marge de manœuvre.

C'est grâce à une gestion toujours extrêmement rigoureuse des charges mais préservant les investissements dans la recherche et l'innovation que le GCDS a réussi pour l'instant à pérenniser son action, en développant de nouveaux services pour ses adhérents mais aussi en accom-

pagnant les éleveurs Corrèziens pour les aider à traverser les crises sanitaires, malgré les contraintes réglementaires et normatives croissantes qui pèsent sur nos structures comme sur les agriculteurs.

Le Dr Roy, Directrice du GCDS, a volontairement souhaité éluder le rapport technique habituel du GCDS pour se focaliser sur la rétrospective de 15 ans de direction du GDS et sur les rôles actuels et futurs du GCDS précisant que l'ensemble des éléments techniques étaient cependant à disposition dans une plaquette très complète distribuée à l'ensemble des participants dans une mallette à l'occasion de cet anniversaire.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE D'UNE DOUZAINES DE SALARIÉS AU SERVICE DES ÉLEVAGES BOVINS, OVINS, CAPRINS, PORCINS, ÉQUINS, APICOLES ET PISCICOLES

Elle a poursuivi l'exposé en expli-

quant ce qui faisait la force des GDS aujourd'hui à savoir un maillage de compétences variées tant au niveau départemental que régional et national et une expérience de plus de 50 ans dans la gestion du sanitaire animal. Elle a donc présenté l'équipe du GCDS en remerciant l'ensemble des salariés pour leur implication quotidienne et la bonne préparation de cette Assemblée et a salué la présence des anciens salariés du GCDS venus célébrer les 60 ans de la structure.

Elle a rappelé que le GCDS disposait depuis de nombreuses années de sections représentant tant les éleveurs de ruminants que de porcins, équins, abeilles et poissons et ce bien avant que les pouvoirs publics n'incitent les GDS à l'échelon national à représenter l'ensemble des animaux de rente.

La féminisation du Conseil d'administration du GCDS a aussi été évoquée, le GCDS comptant aujourd'hui 9 administratrices sur les 36 représentants de nos sections, ce qui est déjà un premier pas même si la parité n'est pas encore atteinte.

LE GDS, C'EST QUI ?

Une équipe de « 11 à 13 personnes à la douzaine » suivant les périodes avec des profils variés : secrétariat, comptabilité, appui technique, logistique et informatique, vétérinaire, ingénieurs... et un Service Hygiène, au service des éleveurs et détenteurs depuis maintenant 60 ans!

BOVINS
OVINS
CAPRINS
PORCINS
EQUINS
APICOLES
AQUACOLES



La structuration progressive des GDS ces dernières années passe aussi par un échelon national renforcé de 21 salariés permettant des échanges réguliers avec l'administration centrale, une communication en réseau et des mises en commun de moyens pour l'accréditation, l'informatique, les compétences spécialisées mais aussi un travail régulier à l'échelon européen via la FESASS qui groupe les GDS au niveau européen. Cette structuration en réseau s'est aussi traduite par le renforcement de l'é-

chelon régional Néo Aquitain avec l'embauche d'une directrice régionale dynamique travaillant à la mise en commun des compétences et avec la mise en place d'un Conseil du GDS Nouvelle Aquitaine avec une quinzaine d'administrateurs et une dizaine d'administratifs motivés ; Christelle ROY a d'ailleurs remercié la présence de ces divers interlocuteurs dans l'assistance avec notamment Franck Daubin, le président du GDS NA et Marine Voisin, sa Directrice tout en notant la présence de nombreux

collègues de GDS : la Creuse avec le Dr Boris Boubet, la Dordogne avec le Dr Patrick Bardoux, mais aussi des collègues d'autres structures du département. Enfin, le GCDS, c'est aussi un service Hygiène de 3 techniciens qui sillonnent la Corrèze et développent des prestations de dératisation, désinsectisation, détartrage, désinfection mais aussi assurent les contrôles varron, le ramassage de cadavres en ferme à visée d'autopsie, le suivi veau de lait pour la qualité des cuirs...

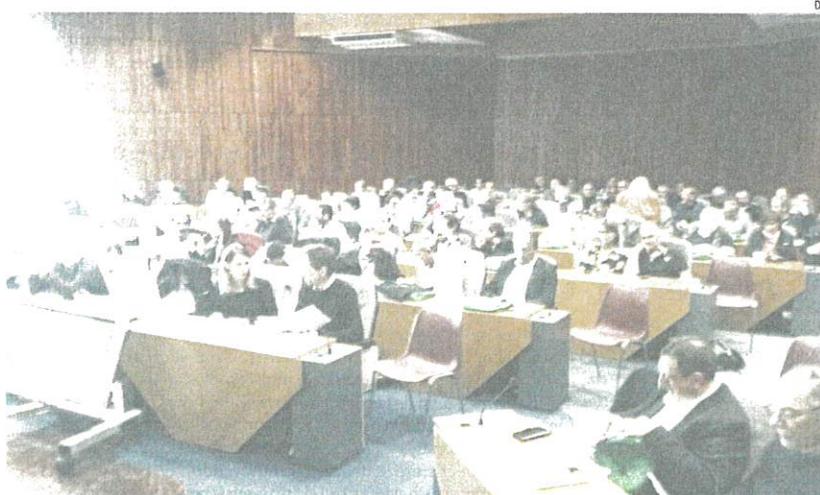
DE NOUVEAUX CHALLENGES À RELEVER COMME L'ERADICATION DE LA BVD, LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES LIÉES AUX ATTENTES SOCIÉTALES OU LA LUTTE CONTRE DIVERSES MALADIES ÉMERGENTES !

Après avoir évoqué les évolutions administratives, sociales et financières vécues les 15 dernières années, Christelle Roy a abordé la question de l'arrêt ministériel visant à l'éradication de la BVD en France, arrêté dont la publication avait été confirmée pour la prochaine campagne par la DGAL la semaine précédente. Même si la situation de la Corrèze vis-à-vis de cette maladie est extrêmement encourageante avec de l'ordre de 10% de cheptels détectés avec des circulations virales, et donc potentiellement 85% à 90% des cheptels à statut favorable, celle-ci s'est inquiétée des évolutions du texte de l'arrêt ministériel modifié suite à l'application de la Loi de Santé Animale Européenne qui prévoit non plus un simple statut non IPI des bovins mais bien un statut de cheptel ce qui impliquerait la généralisation de la surveillance des troupeaux et des restrictions aux mouvements pour tous les cheptels non indemnes. Des mesures intermédiaires sont en cours de réflexion et feront l'objet de réunions nationales prochaines pour permettre une application acceptable et efficace sur le territoire.

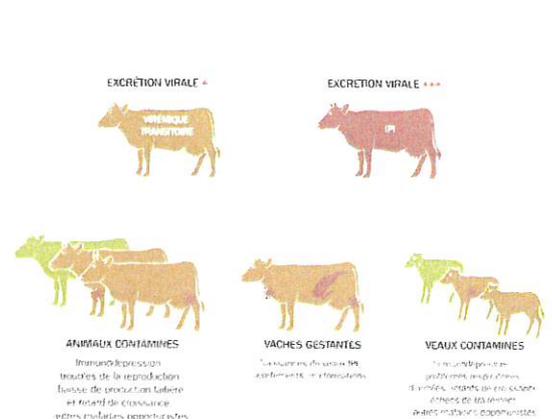
Elle a ensuite évoqué la problématique des évolutions réglementaires qui pourraient contraindre les opérateurs de dératisation à ne plus utiliser de produits rati-

cides en prévention et à privilégier des mesures alternatives imposant des passages à minima hebdomadaires chez les clients ; de telles évolutions font craindre de ne plus pouvoir proposer de contrats de dératisation à un prix acceptable en élevage et imposent de réfléchir à une diversification de nos techniciens. Par ailleurs, il est à craindre une véritable explosion des populations de rongeurs si des mesures alternatives efficaces ne sont pas proposées ! Enfin, ce fut l'occasion de présenter les bons résultats de notre action de lutte contre le parasitisme externe des veaux conduite en partenariat avec les vétérinaires du département et les tanneurs Haas ; près de 2300 peaux ont pu être récupérées et évaluées issues de près de 200 élevages engagés dans le protocole depuis 2 ans et la proportion de peaux non piquées est passée de 13 à 58%. Il reste néanmoins une communication importante à conduire sur la prévention des cicatrices sur les cuirs, ce qui passe par des enquêtes sur les pratiques de tonte mais aussi par une sensibilisation sur le logement, le transport, la manipulation des animaux, les types de clôture...

En conclusion, celle-ci a évoqué la nécessaire reconduite des actions de soutien de la productivité mises en œuvre par le GDS mais aussi l'innovation constante nécessaire suite à l'émergence de nouvelles pathologies comme les myiases à Wohlfahrtia, les maladies vectorielles transmises par les tiques ou les taons comme la Besnoitiose. Elle a rappelé que ce travail de longue haleine ne pouvait se concevoir sans la participation et la cohésion de l'ensemble des partenaires : les éleveurs représentés par le GDS, les vétérinaires et l'Administration, et ceci tant à l'échelon départemental que régional et national.



De nombreux collègues des départements alentours étaient présents : Marine Voisin Directrice du GDS NA, Boris Boubet du GDS23, Franck Daubin Président du GDS 33 et du GDSNA, Patrick Bardoux Directeur du GDS24...



Conséquences sanitaires et économiques importantes

Schéma 1 : Conséquences de la circulation du virus BVD en élevage.